

Discours prononcé par Bernadette Ségol
Secrétaire générale de la Confédération européenne des syndicats

Conférence CC.OO – EFITU – ELDC,
4-6 February 2013, Ecosoc

La version prononcée fait foi

Chers collègues et amis,

J'ai eu le plaisir de rencontrer certains d'entre vous lors de ma visite en Egypte, l'an dernier. Je suis heureuse de vous retrouver aujourd'hui ici, à Bruxelles.

Pourtant, aujourd'hui, les circonstances ne sont pas réjouissantes.

Le projet de loi sur la grève et les actions syndicales qui est discuté en ce moment en Egypte m'apparaît comme plus que problématique. Je dirais même qu'il relève de la provocation.

Il contient des propositions sur le droit de grève. Ces propositions contreviennent de façon flagrante aux normes internationales établies dans les conventions de l'Organisation internationale du travail. Cette loi n'a qu'un seul but: contrôler strictement les syndicats. C'est le même type de contrôle que celui qui existait sous le régime précédent et ce n'est pas ce que les travailleurs égyptiens avaient espéré il y a juste un peu plus de deux ans.

Cette loi, si elle passe, définira le droit de grève; et cette définition en réalité aura pour conséquence de rendre impossible d'exercer ce droit de grève. En effet, si une grève n'affecte pas la production, c'est tout sauf une grève.

De plus la procédure avancée pour annoncer la grève est un morceau très perfectionné de bureaucratie étatique. Le but essentiel de cette procédure est d'empêcher les travailleurs d'utiliser la possibilité d'exercer leur droit de grève.

Les autorités égyptiennes devraient d'urgence prendre conseil auprès de l'OIT et mettre la législation nationale en conformité avec les normes internationale.

Pendant ce temps les syndicats indépendants qui ont vu le jour attendant toujours d'être reconnus. Et le pouvoir politique en place continue à essayer d'exercer son contrôle sur les syndicats. Pour cela in essaie de se servir de l'ancienne fédération des syndicats égyptiens et de l'utiliser comme courroie de transmission.

Tout cela illustre une seule chose: Le syndicalisme libre et démocratique est indispensable et doit être soutenu par une solidarité internationale active.

Nous nous félicitons des efforts remarquables faits dans ce sens par les Commissiones Obreras. Leur projet de coopération et la campagne de solidarité qui a débuté au Caire l'an dernier est très prometteuse.

Le processus de changement et de révolution n'est pas du tout terminé. Personne ne devrait se faire d'illusion: un changement radical pour passer d'un régime autocratique à un régime démocratique ne peut pas se faire en vingt quatre heures.

Les forces anciennes sont toujours bien vivantes. Elles vont tout faire pour préserver leur privilèges et leur pouvoir économique. Elles ne se rendront pas facilement.

Il va falloir du temps pour construire une nouvelle Egypte. Il faudra du temps pour mettre sur pieds les institutions qui permettent à la société civile de fonctionner.

Des centaines de nouveaux syndicats et de nouveaux syndicalistes dans les entreprises ont besoin de formation et de soutien matériel. Dans toute la mesure du possible il faut se coordonner et agir unis.

Le mouvement syndical égyptien doit trouver par lui-même ce qui est la meilleure façon de s'organiser et de se développer. C'est exigeant. Il faut du temps, de la patience et par-dessus tout une stratégie propre, singulière et adaptée à votre pays, une stratégie qui ne peut être importée ; vous seul pouvez la construire.

Pour la CES, c'est la CSI qui est en première ligne pour vous offrir ce soutien.

Notre rôle est de nous assurer que les institutions européennes soient pleinement conscientes de la situation. Notre rôle est également de nous assurer que les droits sociaux et humains fondamentaux soient respectés dans le contexte des relations politiques et économiques qui se développent entre l'UE et l'Egypte. Cela nous l'avons fait auparavant ; et nous devons continuer à le faire avec encore plus de force à l'avenir.

Nous vous invitons aussi à profiter de l'expérience européenne. Les pays d'Europe centrale et de l'est ont vécu un processus de transition. Ils sont passés d'un régime totalitaire à un régime démocratique. Nous pourrions, le cas échéant, mobiliser nos affiliés des pays d'Europe centrale et de l'est, pour qu'ils partagent leur expérience avec vous.

Cette partie de notre histoire nous a montré que les anciennes structures syndicales ont été obliges de changer, sous la pression d'un nouveau mouvement syndical libre et démocratique.

Une composante importante a fait partie de ce changement et touche aux biens immobiliers. Ils étaient considérables. Il a fallu dissoudre les droits de propriété et les redistribuer. C'est un défi important qui vous attend également.

Sans doute vous pouvez-vous également garder en l'esprit une autre expérience européenne. C'est notre conviction qu'il faut que les syndicats soient indépendants et autonomes par rapport aux partis politiques, même s'ils ont des objectifs communs. Cela n'exclut en aucune façon des alliances et de la coopération, lorsqu'il s'agit de défendre les intérêts des travailleurs.

Je suis heureuse d'être avec vous aujourd'hui. Notre porte vous est ouverte et elle le restera.

Voyez en la Confédération européenne des syndicats votre agent auprès de l'Union européenne.

Je suis tout à fait consciente que vous traversez des moments difficiles et que votre vie quotidienne est dure. J'espère que les choses vont s'améliorer.

Chers amis allons de l'avant, renforçons notre coopération. Nous resterons en contact étroit. C'est certain.

Je vous remercie de votre attention.